



Municipalité de Tadoussac

UN VIF SUCCÈS POUR LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS!

C'est une douzaine d'entreprises d'un jour qui ont ouvert leurs portes le 27 juin dernier, à l'occasion de la Grande journée des petits entrepreneurs.

Objets d'art, délices maisons ou boissons variées, les commerces temporaires de nos jeunes ont offerts aux visiteurs du petit marché de Tadoussac de très nombreux produits. En plus des sommes amassées lors de cet événement spécial, nos entrepreneurs ont également eu la chance de repartir, le sourire aux lèvres, avec un diplôme officiel et une médaille de participation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont joué un rôle dans le succès de cet événement, à commencer par les jeunes et leurs parents, de même qu'Annie Jolicoeur, responsable des Loisirs à la municipalité, Pascale Lacouline, responsable du Petit marché de Tadoussac ainsi que Marie-Ève Bouchard, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse au Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord.

IL S'AGIT DÉJÀ D'UN RENDEZ-VOUS POUR 2016!



Simon Grenier, agent de développement économique à la municipalité de Tadoussac et Marie-Ève Bouchard en compagnie d'une partie des jeunes entrepreneurs.

Méli- Mélo

LE CAMP DE JOUR

Depuis le 29 juin dernier, les enfants de Tadoussac peuvent profiter du camp de jour offert par la municipalité.

Équipés simplement de leur bonne humeur et de leur bouteille d'eau, une quarantaine de jeunes de 5 à 13 ans vivent nombre d'aventures guidés par trois animatrices pleines d'énergie. Rien n'est à l'épreuve de ces jeunes aventuriers qui, quelque soit la température, sont bien décidés à accomplir leur mission : jouir pleinement de l'été.

Croisière aux baleines, ateliers culinaires, sorties à la plage et expériences scientifiques ne sont que quelques unes des péripéties qu'ils ont vécues à ce jour.

Et l'aventure continue!



LES LOISIRS

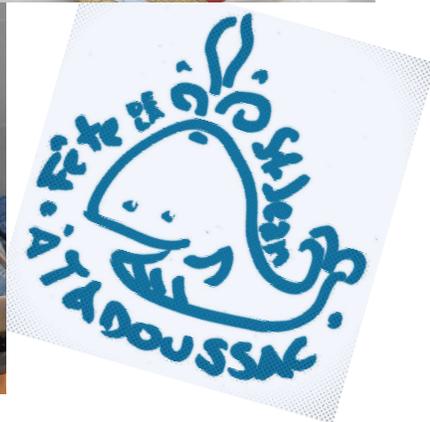
RETOUR SUR LA ST-JEAN

Les 23 et 24 juin derniers ont eu lieu les festivités entourant la Fête nationale. Le 23 juin, les gens du 3^e âge ont pu se délecter d'un excellent repas préparé spécialement pour eux et servi sous le chapiteau.

Malgré les caprices de Dame Nature qui ont forcé l'annulation des jeux gonflables durant l'après-midi, en soirée, de nombreux braves ont tout de même décidé d'affronter la pluie pour assister au spectacle *Le Québec en Chanson* livré par Jason McNally et Émilie Janvier sous le chapiteau près de la promenade et pour fêter sous les feux d'artifices et autour du feu de joie.



Municipalité de
TADOUSSAC



DU NOUVEAU POUR LE FUTUR GARAGE MUNICIPAL

Le conseil municipal ainsi que son équipe sont heureux de vous annoncer que le projet de construction du nouveau garage municipal à Tadoussac verra bientôt le jour.

En effet, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a confirmé, en date du 2 juin dernier, que notre projet a été jugé admissible à une aide préliminaire estimée à 65% des dépenses admissibles. Les coûts directement reliés aux travaux sont de 975 968 \$ plus des frais incidents (professionnels, imprévus, etc.) de 102 293 \$ pour un projet global de 1 078 261 \$.

Nous pouvons donc envisager une somme totalisant près de 700 000 \$ en subvention, ce qui s'avère être une excellente nouvelle pour l'ensemble des citoyens.

Le garage municipal sera localisé au coin des rues des Érables et Bateau-Passeur.

Ce terrain a d'ailleurs été acquis, il y a quelques années, afin d'accueillir le nouveau bâtiment.

La construction du garage municipal est prévue dès l'automne 2015 (bâtiment) pour se terminer au printemps 2016 (extérieur).



Méli- Mélo

JARDINS COMMUNAUTAIRES

Les travaux vont bon train à la ferme Hovington. Les promoteurs impliqués dans le projet poursuivent leurs opérations et, déjà, la culture de diverses variétés de plantes a débuté.

Il en est de même pour les jardins communautaires. 12 terrains, de dimensions variables, ont ainsi été réalisés sur l'un des territoires de ce secteur réservés à la municipalité. Cet espace sera remplacé à compter de l'année prochaine par un jardin communautaire en permaculture, sur un terrain adjacent.

Avis aux intéressés : un jardinet d'environ 6m² demeure toujours disponible, moyennant une maigre contribution de 20\$. Premier arrivé, premier servi!

Pour plus d'information ou tout commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Simon Grenier, agent de développement économique, aux coordonnées suivantes :

simon.grenier@tadoussac.com
418-235-4446, poste 237



MON JARDIN COMMUNAUTAIRE



NOUVELLE SIGNALISATION - NOUVELLE SIGNALISATION

AVIS À LA POPULATION

La Municipalité de Tadoussac tient à informer la population de la nouvelle signalisation qui entrera en vigueur **À COMPTER DU 22 JUILLET 2015.**

Deux autres panneaux d'arrêt seront ajoutés à



NOUVELLE SIGNALISATION - NOUVELLE SIGNALISATION

AVIS À LA POPULATION

l'intersection de la rue Bord-de-l'Eau et de la rue des Pionniers (intersection près de la Caisse populaire Desjardins). Cette signalisation sera en vigueur annuellement, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre.

CONSULTATION PUBLIQUE

Une consultation publique aura lieu le 29 juillet à 18h00 à l'hôtel de ville de la municipalité de Tadoussac (162, rue des Jésuites) concernant le règlement 253-30 relatif à l'implantation de bâtiment de ferme.

Ce règlement vise à régir l'implantation (superficie, distances séparatrices, hauteur, nombre, etc.) des bâtiments ayant pour fonction d'abriter des animaux de ferme ou des équipements relatif à leur garde.

Pour avoir des renseignements sur le règlement en question, vous pouvez vous en procurez une copie à l'hôtel de ville. Vous pouvez également contacter Justin Gingras au 418-235-4446 poste 223 ou par courriel, inspecteur@tadoussac.com



Urba-
nisme

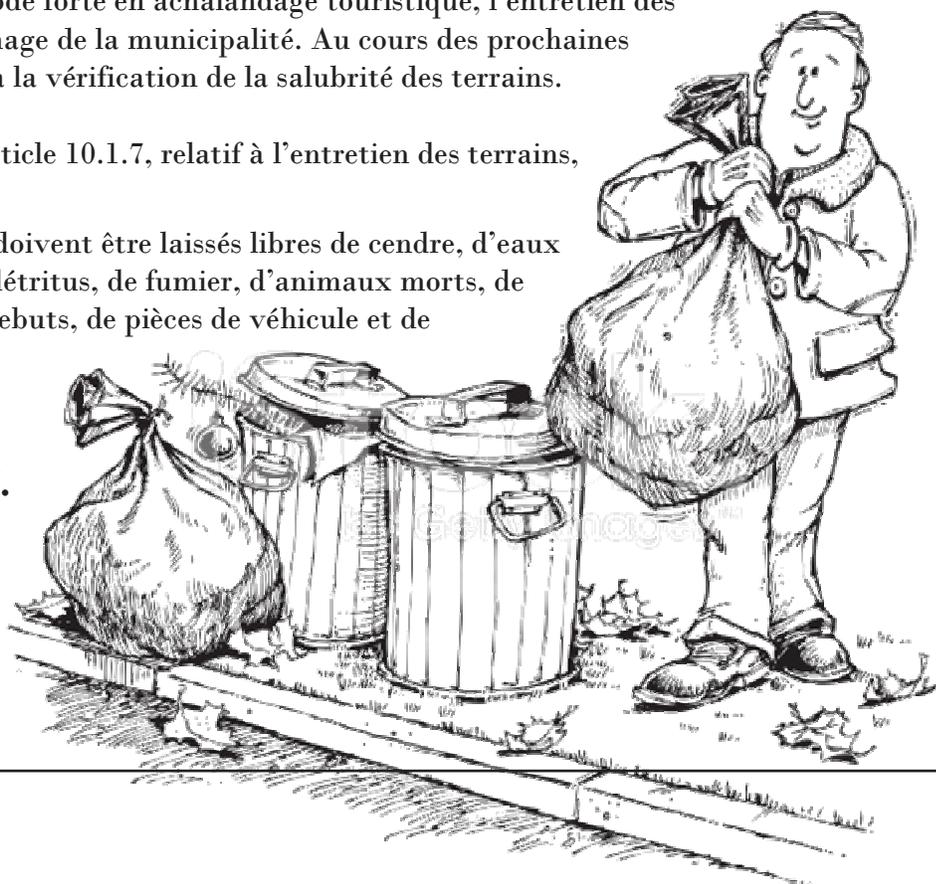
ENTRETIEN DES TERRAINS

La saison estivale étant une période forte en achalandage touristique, l'entretien des terrains est important pour l'image de la municipalité. Au cours des prochaines semaines, l'inspecteur municipal fera la vérification de la salubrité des terrains.

Nous tenons à vous rappeler que l'article 10.1.7, relatif à l'entretien des terrains, du règlement de zonage stipule que :

« Tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de détritrus, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules désaffectés. »

**NOUS VOUS REMERCIONS
DE VOTRE COLLABORATION.**





RÉCUPÉREZ VOS VÊTEMENTS USAGÉS TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS!

Vous avez des vêtements dont vous aimeriez vous départir? Qu'ils soient en bon état ou pas, venez les déposer dans l'une de nos cloches à textiles!

DES POINTS DE DÉPÔT SONT DISPONIBLES PARTOUT EN HAUTE-CÔTE-NORD!

Des contenants rouges (ou bleus), aussi appelés « cloches à textiles », sont accessibles en tout temps pour y déposer vos vêtements usagés :

Colombier : Bureau municipal (568, rue Principale)

Forestville : Le Nordest (15, 2^e Avenue)

Bergeronnes : Bureau municipal (424, rue de la Mer)

Escoumins et Essipit : Centre de dépannage des Nord-Côtiers (9, rue Roussel)

Longue-Rive : Bureau municipal (3, rue de l'Église)

Sacré-Cœur : Alliance des Femmes (108, rue Principale Nord)

Tadoussac : Centre des loisirs (286, rue de la Falaise)

Notez que vous pouvez également apporter vos vêtements usagés aux écocentres sur les heures d'ouverture.

Ne déposez pas les vêtements dans votre bac bleu ni dans votre bac vert, puisqu'ils ne sont pas acceptés à notre centre de tri ni dans les ordures! Donnez-les à un proche, organisez une vente de garage ou apportez-les à l'un des sept points de dépôt afin qu'ils soient redistribués aux organismes locaux qui récupèrent les vêtements et favorisent leur réemploi.

Pour plus de renseignements, visitez le www.mrchcn.qc.ca ou appelez la ligne Info Collecte au 418 514-8254.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



ÉCOCAPSULE NO 4 - RÉCUPÉRER LES VÊTEMENTS

Un petit mot pour vous informer de la diffusion d'une nouvelle capsule environnementale.

Voici le lien pour visualiser la capsule :

<https://vimeo.com/album/3436141/video/130449292>

**RÉUNION
EXTRAORDINAIRE
DU 29 JUI**

- Règlement no 253-30 relatif à l'implantation de bâtiment de ferme
- Règlement no 348 ayant pour objet de fixer la tarification des frais relatifs à l'installation de conduite en eaux usées sur le quai de Tadoussac
- Règlement no 350 relatif à la garde d'animaux de ferme
- Règlement no 351 relatif à toute nouvelle implantation de cimetière
- Dossier ferme Hovington (aménagement de l'étang)
- Édifice Desjardins (signataires)
- Garage municipal (signataires)

**RENCONTRES TENUES AU
MOIS DE JUIN 2015**

- | | |
|--|--|
| 1 : Rencontre pour le règlement no. 350 concernant la garde d'animaux de ferme | 11 : Réunion concernant le Centre des loisirs |
| 2 : Rencontre comité organisateur Fête nationale
Réunion comité consultatif en urbanisme | 12 : Cocktail Festival de la Chanson |
| 3 : Rencontre Festival de la Chanson
Rencontre comité organisateur Fête nationale
Atelier du conseil
Consultation publique pour les règlements no. 253-31 et no. 253-32 | 13 : Rencontre concernant le Petit Marché
Dossier SÉPAQ |
| 4 : Rencontre pour le projet de la ferme Hovington
Rencontre concernant le Petit Marché | 15 : Rencontre Carrefour Maritime de Tadoussac |
| 5 : Rencontre concernant l'Association touristique régionale Manicouagan | 16 : Événement Grands voiliers Québec 2015 |
| 8 : Réunion régulière publique | 17 : Rencontre pour le règlement no. 350 concernant la garde d'animaux de ferme
Rencontre concernant le dossier du bâtiment de la Caisse populaire Desjardins |
| 10 : Dossier SÉPAQ
Rencontre comité organisateur Fête nationale
Rencontre concernant Tadoussac 2000 | 18 : Dossier SÉPAQ |
| | 18 : Consultation publique secteur des dunes |
| | 22 : Rencontre avec la Ministre de la Culture et des Communications |
| | 25 : Réunion Comité consultatif en urbanisme |
| | 29 : Réunion spéciale |

ASSISTANCE : 9 personnes ont assisté à cette réunion publique



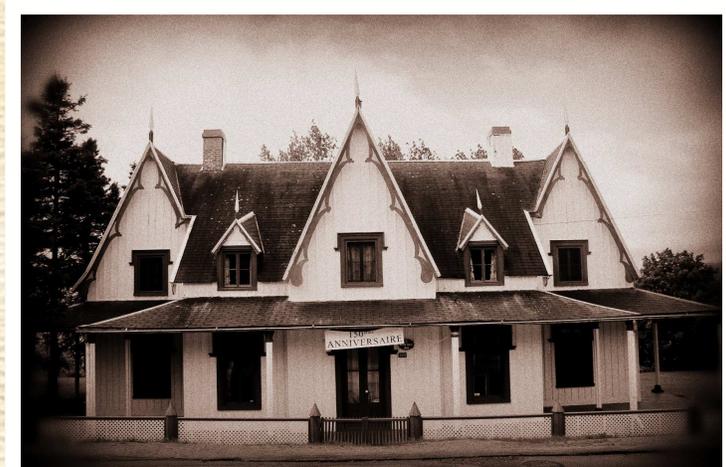
RÉUNION RÉGULIÈRE DU 13 JUILLET 2015

1. Acquisition du chargeur sur roues (Contrat) (203 965.64\$)
2. Réparation du muret de pierres en face de Chez Mathilde (475\$ plus taxes)
3. Acquisition d'un véhicule (Embellissement) (6 900\$)
4. Signataires (Quai de Tadoussac)
5. Projet de la ferme Hovington (26 500\$)
6. Dépôt du recueil des employés de la municipalité de Tadoussac
7. Ressources humaine (embauches)
8. Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013-2014
9. Hôtel Tadoussac - taxe (62 655.86\$) et facture MRC Haute-Côte-Nord (4 484\$ plus taxes)
10. Dépôt des états d'analyse financière de janvier à juin 2015
11. Règlement no. 253-31 relatif au zonage « poste d'essence » article 15.4.2, Usage prohibé
12. Règlement no. 253-32 relatif au zonage et au cahier des spécifications pour ajouter une classe d'usages à la zone 31-C
13. Avis de motion Règlement no. 253-33 modifiant le règlement no. 253 au zonage et au cahier des spécifications pour ajouter une classe d'usage à la zone 52-C
14. Contrat de location (lit du lac de l'Aqueduc) MDDEPLCC (Signataires)
15. Entente de services sinistrés (Croix rouge canadienne) (150\$)
16. Abolition du poste de préposé à l'entretien général (voirie)
17. Les amis de la Biblio-plage
18. ATRM (Représentant siégeant au conseil d'administration) (Martin Fournier)
19. Mandat pour la localisation des floccages et calorifuges (Édifices municipaux) (1105\$ plus taxes)
20. Démission (Service incendie)
21. Dépôt d'une lettre (modification réglementation)
22. Demande de déplacement du dos d'âne sur la rue des Peupliers
23. Association forestière Côte-Nord (50\$)
24. Demande de commandite pour la chorale de France les Petits Chanteurs de Saint-Louis (50\$)

ASSISTANCE : 15 personnes ont assisté à cette réunion publique



**La municipalité de Tadoussac
tient à souligner le 150e ANNIVERSAIRE
de ces 5 résidences, toutes situées sur la rue des Pionniers.**



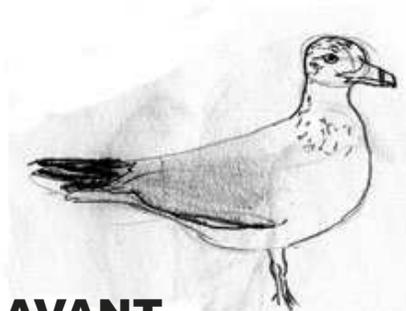
LE QUAI FAIT PEAU NEUVE!

La municipalité de Tadoussac, lors de l'acquisition du quai, s'est engagée à assurer à la fois la pérennité de ses installations portuaires et l'amélioration de l'expérience pour ses visiteurs et citoyens. C'est dans cette optique que des travaux majeurs de peinture ont été réalisés en début de saison, en vue de redonner au quai ses lettres de noblesse.

L'importante présence de rouille a nécessité le nettoyage au jet de sable de la structure; il s'avère cependant essentiel de noter que toutes les mesures ont été prises afin de minimiser l'impact écologique de ces travaux.

Deux couches de peinture spéciale ont par la suite été appliquées, permettant ainsi au quai de retrouver ses airs de jeunesse! Vous pourrez constater vous-même l'ampleur des travaux réalisés en consultant les photos suivantes... ou encore mieux, en vous y promenant en personne!

APRÈS



PENDANT



AVANT



NOUVEAUTÉ AU QUAI

En vue de continuellement améliorer l'expérience de ses visiteurs, le quai de Tadoussac a récemment procédé à l'embauche d'un agent d'opérations portuaires.

Cette nouvelle ressource verra notamment à l'amélioration de la circulation et du stationnement sur le site, en plus de contribuer au maintien de la propreté des lieux. Enfin, il s'agira d'une précieuse source d'information pour les nombreux visiteurs transigeant quotidiennement sur ce lieu stratégique, qui se verront présenter attrails, commerces et institutions de notre village. Toute notre équipe souhaite donc la bienvenue à M. Patrick Bérubé, qui occupe ce poste depuis le 13 juillet dernier.

Afin d'obtenir des informations additionnelles, prière de communiquer avec Simon Grenier, agent de développement économique au 418-235-4446, poste 237 ou simon.grenier@tadoussac.com

LE SERVICE DE PROTECTION INCENDIE DE TADOUSSAC (SPIT) RECRUTE!

Le SPIT est à la recherche de personnes dynamiques qui désirent s'impliquer dans leur communauté.

Vous pourriez rejoindre les rangs d'une brigade de pompiers très bien formés, avoir accès à des équipements modernes, une caserne bien aménagée, bref faire partie d'un groupe de personnes dévouées et passionnées!

Le SPIT offre les spécialités suivantes :

- Premier répondant
- Désincarcération
- Sauvetage sur glace
- Recherche en forêt

Vous avez des questions? Nous vous invitons à venir nous rencontrer, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h pour prendre des informations, visiter les installations ou tout simplement discuter avec le personnel sur place.

Vous pouvez joindre M. Martin Lavoie, chef division prévention, au 418-235-4887 ou M. Claude Brassard, lieutenant et gestionnaire de formation, au 418-235-4446 poste 229.

SP
IT



Les Petits Chanteurs de Saint Louis



**Venez assister à un concert gratuit de cette réputée chorale
d'enfants, l'une des meilleures de France.**

**UN RENDEZ-VOUS UNIQUE
À NE PAS MANQUER!**

Quand : lundi, 20 juillet à 19h30 / Où : sous-sol de l'église / Coût : contribution volontaire



CONCOURS TADOUSSAC FLEURI 2015

La Municipalité de Tadoussac est heureuse d'annoncer le retour de son concours d'embellissement pour la saison 2015!

Que vous soyez propriétaire, locataire ou commerçant, nous vous invitons à fleurir votre environnement et vous inscrire afin que nous puissions souligner vos efforts! Vous pouvez d'ailleurs voir quelques photos des gagnants de l'édition 2014.

Date limite d'inscription : 3 août 2015

CRITÈRES D'ÉVALUATION (100 POINTS)

- Choix des végétaux (développement durable) 20 pts
- Présence d'arbres et/ou d'arbustes 20 pts
- Présence de plantes vivaces, d'annuelles et potagères 20 pts
- Bonne qualité de l'entretien de l'aménagement 20 pts
- Équilibre et qualité visuelle de l'aménagement 20 pts

Le jugement porte uniquement sur ce qui est visible de la voie publique. Les juges passeront dans la semaine du 10 août 2015. Les gagnants seront connus dès la semaine du 17 août 2015.

CATÉGORIES ET PRIX

- Résidentiel 1er = 100\$, 2e = 75\$ et 3e = 50\$
- Commerces d'hébergement 75\$
- Commerces de restauration 75\$
- Autres commerces 75\$

Les prix seront remis sous forme de certificat-cadeau de la Serre Durocher, située aux Escoumins et seront remis aux gagnants lors de la réunion régulière du 14 septembre prochain.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire d'inscription que vous trouverez soit :

- o Sur le site internet (www.tadoussac.com)
- o À la municipalité de Tadoussac (162, rue des Jésuites)

Pour nous faire parvenir votre formulaire d'inscription ou pour tous renseignements complémentaires, voici les coordonnées :

Municipalité de Tadoussac
162, rue des Jésuites
Tadoussac (Québec) G0T 2A0

418-235-4446 poste 221

ville@tadoussac.com



CONCOURS GÉO PLEIN AIR

Voici les résultats du Palmarès des municipalités plein-air du Québec 2015. Ce concours était lancé par la revue Géo Plein air et Radio-Canada. Tadoussac s'est classé au 20e rang sur 54 villes avec 1150 votes. Un résultat tout à fait honorable pour un petit village de 802 habitants!

Voici la liste des 10 villes gagnantes:

1. Magog-Orford (4177)
2. Saint-Donat (3813)
3. Victoriaville (3528)
4. Mont-Tremblant (3084)
5. Gatineau (2864)
6. Saint-Raymond-de-Portneuf (2659)
7. Chibougamau (2394)
8. Rimouski (1939)
9. Notre-Dame-des-Bois (1674)
10. Thetford-Mines (1595)



PRIX DE PARTICIPATION

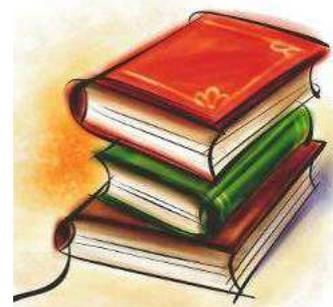
Des prix étaient également offerts aux gens qui votaient pour leur municipalité préférée. Tadoussac a donc profité d'une excellente visibilité en offrant le deuxième prix, d'une valeur de plus de 1000\$.

Nous tenons à remercier nos partenaires : Hôtel Tadoussac, La Galouïne Auberge & Restaurant, Croisières AML, Mer et Monde écotours, Ferme 5 Étoiles et le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.

Toutes nos félicitations à M. Luc Lamoureux de Marieville qui a gagné le prix en question.



Municipalité de
Tadoussac



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE ÉTÉ

VENDREDI

18 H À 20 H

(juin à novembre)

POINT DE SERVICE

DU CLSC

OUVERT LE LUNDI

DE 8H30 À 11H30

INFO-SANTÉ

811